

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 31 octobre 2023 à 17 h par voie de vidéoconférence, sous la présidence de M. le maire Mario Lemay, à laquelle sont présents les conseillères Sylvie Beaulieu, Amélie Poirier et les conseillers Sylvain Dubuc, Christian Huard et Eric Faucher formant QUORUM.

Sont également présentes :

Mme Mélanie Brisson, directrice générale
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

Absences motivées : Mme Josée Marc-Aurèle, conseillère
Mme Lucie Bisson, conseillère
M. Claude Dalpé, conseiller

La séance débute à 17 h.

23-431

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Eric Faucher

RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1. Réflexion
- 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE**
 - 3.1. Autorisation préalable – Dépenses des membres du conseil municipal
- 4. GESTION ADMINISTRATIVE**
- 5. RESSOURCES HUMAINES**
- 6. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 7. FINANCES ET APPROVISIONNEMENTS**
- 8. INFRASTRUCTURES**
- 9. LOISIRS**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. RÉGLEMENTATION**
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
- 13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

15.1. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

23-432

AUTORISATION PRÉALABLE – DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU la résolution 23-012 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 17 janvier 2023 autorisant au préalable les dépenses pour l'année 2023 pour les membres du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser des dépenses non prévues à la résolution 23-012;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Beaulieu
APPUYÉ par M. Sylvain Dubuc

RÉSOLU :

D'autoriser les dépenses des membres du conseil municipal pour leur participation aux activités suivantes :

ACTIVITÉS	DATE ET LIEU	COÛT/PERSONNE	NOMBRE DE MEMBRES	TOTAL
Assemblée générale extraordinaire de l'Union des municipalités du Québec	1 ^{er} novembre 2023 Québec	100 \$	2	200 \$
Table d'habitation régionale de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville	14 novembre 2023 Verchères	75 \$	1	75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

23-433

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par Mme Sylvie Beaulieu
APPUYÉ par M. Christian Huard

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 17 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS